



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2021

(En visioconférence enregistrée)

Etaient présents :

Pour le Comité Directeur (15) :

AUDREN Gérard, BROUSSE Michel, COUCAUD Nadège (à 10 h), DELBECQUE Brice, DUBOS Claude, DUBROCA Allain, FAURIE Aline, GALOPIN Sandrine, HERRERO Gonzalo, TRIADOU Jocelyne.

Absents excusés : ARNAUDET Dany, DRUAUX Manon, LANDAIS Morgane, TESSONEAU Christian.

Pour le Conseil Régional (12) :

VEMPAIRE Yannick (16), BOUCHET Bastien (17), PHENIEUX Daniel (19) à 9 h 05, VILATTE Patrick (24), MARTIN Grégory (33) à 9 h 12, LABARRERE Fabrice (40), DE REDON Thierry (47), BERNARD Jean-Charles (79), BRETAUDEAU Jérôme (86), ROUSSET Christèle (87).

Absents excusés : BOUCHAUD René (23), MALOTTE Jean-Philippe (64).

Invités permanents (3) :

RAR : FAURE Elodie, Coordonnateur : DOUBLON Michel.

Absent excusé : LAMOUREUX Jean-Noël.

Invités (2) :

BESSONNET Jean-Luc, ROUQUETTE Thomas.



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



Ouverture de Conseil d'Administration à 9 h 00 par le Président Claude DUBOS. Il remercie tous les membres présents et notamment Monsieur Jean-Luc BESSONNET Expert-Comptable de la Ligue et passe la parole au Secrétaire Général Gonzalo HERRERO qui annonce le premier point de l'ordre du jour.

1- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 23 janvier 2021,

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Compte rendu adopté à l'unanimité des présents au moment du vote.

Dans la mesure où le Président de Ligue doit quitter la réunion nous allons modifier la chronologie de l'ordre du jour et mettre en point 2 le partenaire de la Ligue et en point 3 le Tour de France puis les comptes.

2 – Partenaire équipementier de la Ligue

Actuellement, nous n'avons toujours pas de partenaire équipementier. La société Double D (adidas), nous a proposé deux offres non négociables et donc qui ne correspondent pas aux attentes de la Ligue. En effet les dernières négociations avec la société Double D se sont bloquées à la suite de notre demande d'échanger les deux places annuelles offertes lors du tournoi de Paris et valorisée à hauteur de 8 000 € pour l'olympiade, en effet elles ne présentent pour nous aucune utilité. Nous souhaitons transformer ces places en équipement sportif pour les jeunes du pôle. Ainsi également, que quatre formations sur les réseaux sociaux valorisées à 3 000 € que nous avons voulu baisser à deux sur la durée de l'olympiade mais la société Double D nous a fait savoir que c'était à prendre ou à laisser.

Nous sommes donc revenus vers la société MIZUNO qui était intéressée et devrait nous faire parvenir une nouvelle offre qui pourrait nous agréer. Nous sommes donc dans l'attente de leur proposition. Il est inconcevable que nous nous laissions diriger par des sponsors.

En conséquence, dès réception de la nouvelle offre de MIZUNO les membres du Conseil d'Administration seront consultés par mail. Un accord sans vote est donné.

« Information complémentaire :

A la suite de la réception de l'offre de Mizuno, un lien doodle a été mis en place pour que les membres du Conseil d'Administration se déterminent sur l'offre proposée par Mizuno. Le vote concernant cet équipementier a été le suivant :



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



*Contre : 4 (J. BRETAUDEAU, G. MARTIN, C. ROUSSET,
Y. VEMPAIRE)*

Abstention : 1 (J-P MALOTTE)

Pour : 17

En conséquence, la proposition de la société Mizuno est acceptée. »

3 – Le Tour de France

Le Secrétaire Général expose le projet Tour de France et interroge le Président du Comité 33 Grégory MARTIN pour avoir sa position en qualité de financeur du projet. Celui-ci indique qu'avec son Comité Directeur ils ne souhaitent pas investir 8 000 € dans cette animation car ils pensent qu'il n'y aura pas de retour sur investissement dans cette affaire.

Sandrine GALOPIN précise que dans la mesure où le Président du Comité 33 avait indiqué que jusqu'à 4 000 € il pouvait accepter l'action, pourquoi les autres Comités ne participeraient pas pour les 4 000 € nécessaires à boucler le projet. Le Secrétaire Général indique que l'on va passer au vote mais qu'il faut penser que la Ligue s'engagerait pour 8 000 €.

Contre : 14

Abstention : 3 (C. ROUSSET, N. COUCAUD, G. AUDREN)

Pour : 2 (F. LABARRERE, S. GALOPIN)

Le Président Claude DUBOS demande à ce que le Conseil d'Administration se détermine sur les propositions alternatives au Tour de France proposées par Fabrice LABARRERE et Chrystèle ROUSSSET. Le Secrétaire Général rappelle que cela concerne deux propositions à parfaire :

1 – Les journées du patrimoine sur le thème un jour un dojo le même jour dans tous les Comités avec la possibilité de l'organiser dans plusieurs communes d'un département. En totale collaboration avec les communes, des stands, un tatami des animations, les partenaires locaux et la presse mais tout en extérieur, c'est-à-dire hors du dojo.

2 – La campagne digitale, une large promotion de nos activités au travers de la presse régionale numérique. Pour cela, il faut créer un visuel comportant un message fort nous représentant, qui serait diffusé sur une multitude de sites de la presse nationale et régionale et réparti en fonction des populations du territoire concerné.

Le Secrétaire Général procède au vote autorisant la commission à travailler sur ces deux actions :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

4 – les comptes 2020 du Groupement employeur

Le Comité Directeur et la Conférence des Présidents ayant déjà été consultés, l'intervention de Jean-Luc BESSONNET Expert-Comptable du cabinet AGDE est juste une information, les comptes seront validés lors de la prochaine assemblée générale du GE.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice est dû à la non distribution du résultat de deux exercices. Le résultat de l'exercice 2019 parce que le cabinet comptable n'avait pas reçu les directives du Président Philippe SAID, et le résultat 2020 pour lequel la réunion avec le cabinet Agde avait été mise en place.

Le compte de résultat se présente maintenant à 0 € après la régularisation des versements aux adhérents pour l'exercice 2019 à savoir : 5 642,46 € et le versement de l'excédent de recettes pour l'exercice 2020 à savoir : 21 671,54 €.

Les versements seront faits selon la ventilation suivante :

	%	2019	%	2020
Ligue NA	60	3 385,47 €	67,20	14 563,40 €
CD 24	19	1 072,07 €	16,64	3 605,98 €
CD 47	7	394,97 €	6,06	1 313,83 €
CD 79	6	338,55 €	5,74	1 244,69 €
CD 87	6	338,55 €	4,08	885,22 €
CD 19			0,27	58,42 €
CD 23	2	112,85 €		
Totaux	100	5 642,46 €	100	21 671,54 €

5 – Comptes 2020 de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Jean-Luc BESSONNET procède à un partage d'écran afin de faire paraître les comptes 2020 de la Ligue qu'il commente dans le détail. Le résultat s'élève à 157 872 € et qu'il est de la responsabilité de cette assemblée de décider de son affectation.

Le Secrétaire Général rappelle les affectations validées par le Comité Directeur et la Conférence des Présidents qui seront proposées à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Ligue du 8 mai 2021. Après l'affectations du report à nouveau débiteur de - 84 162 €, il reste 73 709 € à répartir.



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Nous proposons la ventilation suivante qui sera votée lors du prochain Conseil d'Administration et lors de la prochaine assemblée générale :

Legs : 24 000 €,
Améliorations du dojo de Lormont : 10 000 €
Provision pour l'emploi des CTS : 20 000 €
Tapis Comité Charente : 4 000 €
Fonds associatifs le solde : 15 709 €

6 – Budget prévisionnel 2021 Ligue Nouvelle Aquitaine

Le Trésorier Général, Gérard AUDREN, présente le budget prévisionnel 2021 révisé à 727 886 € qui sera révisé une nouvelle fois en fonction des projets envisagés au sortir de la pandémie. Le Président rappelle qu'il s'était engagé à maintenir pour 2021 la charge des Cadres Techniques en débloquant 100 000 €. Le Secrétaire Général indique que dans les dépenses prévues il y a 4 000 € pour l'arbitrage, 10 000 € pour le plan de relance. Nadège COUCAUD Vice-Présidente de l'enseignement et de la formation demande si les 4 000 € de l'arbitrage entrent dans son budget. Elle rappelle que le budget arbitrage doit se faire avec les deux Vice-Présidentes et Jean-Philippe MALOTTE. Michel DOUBLON demande à ce que l'on inclut la dépense concernant Qualiopi pour l'agrément qualité de l'Organisme de Formation de la Ligue.

Le Secrétaire Général indique que l'on va revenir à la chronologie normale de l'ordre du jour et que l'on va voter sur des points qui ont déjà été approuvés par le Comité Directeur et la Conférence des Présidents.

7 – Commission développement

Projet de proximité animé par Cathy ARNAUD et présenté par Jocelyne TRIADOU Vice-Présidente en charge du développement :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 18

8 – Projet groupe de travail taïso

Mise en place d'un sondage auprès de tous les clubs de la Ligue sur leur pratique du taïso ou sur les raisons pour lesquelles il n'y a pas d'activité taïso. Sandrine a participé au stage de taïso Santé organisé à Ceyrat les 6 et 7 mars et compte pouvoir bâtir avec les deux formateurs régionaux un premier module afin d'amener au sein des clubs plus de mamans dans les cours de taïso.



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

6

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 18

9 – Plateformes de préparation aux grades et passage de grades

Après la mise en place des plateformes sur l'ensemble du territoire, un ou plusieurs passages de grades seront organisés six semaines après.

A ce jour les sites et le nombre de plateformes et de passages de grades ne sont pas arrêtés.

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 18

10 – Centre sportif de Soustons stages et séminaire

Le Secrétaire Général rappelle les activités qui se dérouleront sur le site de Soustons sur la durée de l'olympiade. Jérôme BRETAUDEAU Président du Comité 86 indique qu'il votera contre car il souhaite pour sa part que ce type de stage tourne sur les divers centres de la Ligue. Jean-Charles BERNARD Président du Comité 79 indique qu'il votera également contre. Nadège COUCAUD Vice-Présidente rappelle que pour compenser, des demandes d'organisation de stages ont été demandées à la Fédération notamment de jujitsu et de taïso pour se dérouler sur le site de Limoges. Christèle ROUSSET Présidente du Comité 87 indique qu'elle votera contre car elle souhaite également que cela tourne sur les départements. Daniel PHENIEUX Président du Comité 19 et Thierry DE REDON Président du Comité 47 souhaitent que pour le prochain choix plusieurs devis de divers sites puissent être comparés. Nadège COUCAUD rappelle qu'il faut que les structures puissent accueillir de tels stages, Michel DOUBLON CTR de la Ligue énumère les sites et n'en compte que quatre ayant la possibilité d'accueillir un stage régional de rentrée avec la possibilité de plusieurs tapis, des salles de formation et la restauration et l'hébergement. A la demande de Nadège COUCAUD, le Secrétaire Général procède à un vote qui donne le résultat suivant :

Contre : 6
(J-C BERNARD, J. BRETAUDEAU, T. DE REDON, G. MARTIN, D. PHENIEUX, C. ROUSSET.)

Abstention : 0

Pour : 12

« Information complémentaire : A la suite du Conseil d'Administration, il a été précisé aux membres du Conseil que les stages et séminaire se dérouleront à Soustons que pour l'année 2021. Pour les autres années de l'olympiade, un nouvel appel d'offre sera réalisé. »



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



11 – Calendrier administratif

Le calendrier ne concerne que la date de l'assemblée générale de la Ligue qui se déroulera le 8 mai 2021 en visioconférence.

Elodie FAURE demande aux Présidents de Comités de bien vouloir nous transmettre ainsi qu'à la Fédération leur date d'assemblée générale. Le Secrétaire Général rappelle aux Vice-Présidentes et aux Vice-Présidents qu'ils doivent faire parvenir au secrétariat général le rapport de leur commission.

12 – Commission régionale arbitrage

Projet de formation des arbitres et commissaires sportifs sur la durée de l'olympiade avec un budget de 4 000 € par an. Le Secrétaire Général rappelle également que Patrick DUMONT n'est plus formateur régional.

13 – Kendo

Le Secrétaire Général et Elodie FAURE ont reçu le Président du Kendo Maxime MOUNKO et le délégué kendo Jean-Christophe CANIVET.

La réunion s'est très bien passée dans un climat très cordial. Il leur a été rappelé que le Comité percevait la cotisation fédérale composée de la cotisation Comité et de la composition Ligue, donc le CRK ne pouvait en aucun cas prélever la cotisation fédérale. Les Présidents de Comités qui sont concernés par ce problème de non-paiement de la cotisation doivent faire un écrit au club avec le nom des clubs et le secrétariat général fera directement les relances.

14 – Le Service National Universel

Nadège COUCAUD informe le Conseil d'Administration de l'existence du Service National Universel.

Ce service s'adresse aux jeunes 16 ans, ils ne sont pas rémunérés car c'est une sorte de service militaire et ont un volume d'à peu près 80 heures à effectuer auprès d'associations.

Dans leur programme de formation, il existe un module de self défense de 1 heure et demie à effectuer. Les formateurs de self défense sont rémunérés par la Jeunesse et Sports. Notre objectif positionner nos enseignants de self défense car des enseignants d'autres disciplines peuvent être contactés comme le karaté ou le krav maga.



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Secrétaire Général, après avoir remercié tous les présents, clos la réunion.

La séance est levée à 12 h.

Claude DUBOS,

Le Président de la Ligue

Gonzalo HERRERO,

Le Secrétaire Général